



BIENVENUE

à l'Atelier Régional de Formation sur les Partenariats Public-Privé dans le domaine vétérinaire

Tunis, Tunisie

11 – 12 Septembre 2019

avec le soutien de
BILL & MELINDA
GATES *foundation*

et en collaboration avec





Accueil et introduction

Rachid Bouguedour, Représentant régional OIE

Isabelle Dieuzy-Labaye, Conseillère Principale à l'OIE pour les PPP

Malek Zrelli, Délégué OIE pour la Tunisie

Boubaker Karray, Chef de Cabinet du Ministre de l'Agriculture, des
Ressources hydrauliques et de la Pêche



Isabelle Dieuzy-Labaye

Conseillère principale pour les Partenariats Public-Privé
Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE)

Introduction à l'initiative PPP de l'OIE et aux objectifs de cet atelier

Atelier Régional sur les Partenariats Public – Privé dans le
Domaine Vétérinaire
Tunis, Tunisie

11 - 12 septembre 2019



Contexte

- **Priorité stratégique de l'OIE:** renforcer les capacités et la pérennité des Services vétérinaires nationaux (ref. 6ème plan stratégique de l'OIE – 2016-2020)
- **Objectif spécifique de l'OIE:** aider les pays membres à développer, si cela est opportun, des Partenariats Public-Privé (PPP) durables afin de renforcer les Services vétérinaires
- **Public Private Progress:** une initiative de trois ans (nov. 2016-2019) menée par l'OIE et financée par la Fondation Bill & Melinda Gates, en collaboration avec le Cirad

Principales étapes de l'initiative PPP de l'OIE

➤ 2017:

- Résolution #39 à la 85ème Session Générale de l'OIE (https://www.oie.int/fileadmin/Home/fr/About_us/docs/pdf/Session/2017/F_RESO_2017_Public.pdf)
- Enquête en ligne auprès de partenaires publics et privés: 97 exemples de PPP réussis dans 76 pays

➤ 2018:

- Brochures PPP et typologie publiées à la 86ème SG
- Consultation d'experts, avec 42 experts internationaux des secteurs public et privé
- Etude d'impact du PPP sur la base de 3 cas concrets (Ethiopie, Indonésie, Paraguay)

➤ 2019:

- Sortie du « **Manuel PPP de l'OIE** lors de la 87ème SG
- Cours d'introduction aux PPP mis en ligne sur la plateforme de l'OIE: <https://elearning-ppp.oie.int/>
- 4 ateliers régionaux en Afrique et en Asie pour diffuser les lignes directrices pour les PPP de l'OIE
- L'initiative PPP est intégrée dans le nouveau processus PVS (*Performance of Veterinary Services*) de l'OIE, en tant qu'option d'appui ciblé.

La typologie des PPP proposée par l'OIE

www.oie.int/publicprivatepartnerships

(disponible en français, en anglais et en espagnol)



Avec le soutien de:



Comment les partenariats public-privé peuvent-ils renforcer les capacités des Services vétérinaires nationaux ?



Une typologie mondiale des Partenariats public-privé pour soutenir les Services vétérinaires nationaux

L'initiative pour le rapprochement Public-Privé a pour but d'aider les Pays membres de l'OIE à élaborer des partenariats Public-Privé durables (PPP) visant à renforcer les Services vétérinaires. Pendant sa première phase, une centaine d'exemples de PPP ont été signalés et analysés afin de créer une typologie des PPP dans la santé animale, rassemblés en trois groupes distincts. Ceux-ci permettront aux acteurs concernés de définir quels types de PPP répondent le mieux aux besoins de leur pays. De plus, l'OIE développera des outils pour faciliter la création de partenariats à l'intérieur de chaque groupe.

PPP transactionnel : axé sur les besoins de services vétérinaires locaux sur le terrain, initié et financé par le secteur public.			
Partenaires privés	Action et gouvernance	Obstacles majeurs	Prochaine étape de l'OIE
GROUPE UN • Vétérinaires privés et Paraprofessionnels vétérinaires (PPV) • Associations vétérinaires • Organes vétérinaires statutaires	• Accréditation de vétérinaires privés et de PPV pour fournir une prestation de service sur le terrain (vaccination, surveillance, etc.) • Régie par un mandat sanitaire ou un contrat	• Communication et confiance • Financement et pérennité • Disponibilité et compétence de la ressource humaine	Encourager la création d'Organes Vétérinaires Statutaires, la formation et l'éducation des vétérinaires et des PPV, et l'élaboration de législations (y compris concernant les produits vétérinaires)
PPP collaboratif : axé sur le commerce, les exportations et/ou les intérêts commerciaux, initié à la fois par les secteurs public et privé.			
Partenaires privés	Action and governance	Obstacles majeurs	Prochaine étape de l'OIE
GROUPE DEUX Des groupements de producteurs aux consortiums (qui peuvent inclure des organisations industrielles et potentiellement des entreprises privées)	• Programmes d'éradication ou d'épidémiosurveillance • Accréditations et programmes de consultation • Législation et gouvernance solide	• Conflits d'intérêts potentiels • Manque d'une gouvernance adaptée • Besoin plus important d'une bonne organisation du secteur privé, d'un engagement fort des partenaires, de financements durables et de personnel bien formé	• Élaborer des orientations de gouvernance pour les PPP • Promouvoir l'utilisation d'initiatives de contrôle de la FPR ou de l'AMR comme force motrice en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie
PPP transformatif : axé sur des objectifs de développement, initié et financé par le secteur privé.			
Partenaires privés	Action et gouvernance	Obstacles majeurs	Prochaine étape de l'OIE
GROUPE TROIS Entreprises locales et multinationales	• Programmes communs avec les Services vétérinaires nationaux sur le contrôle des maladies, l'approvisionnement, les améliorations génétiques, etc. • Protocoles d'accord et contrats	• Manque de gouvernance • Absence de ressources, sous la forme d'un effort de financement soutenu ou de personnel bien formé • Besoin plus important d'environnements politiques favorables	• Élaborer des orientations de gouvernance pour les PPP • Contribuer à concilier les Objectifs de développement durable de l'ONU et les intérêts commerciaux • Promouvoir une législation adaptée, la formation des vétérinaires et PPV du secteur public

Remerciements : L'OIE voudrait adresser ses remerciements aux Délégués OIE et aux partenaires privés dont la précieuse contribution a rendu ce travail possible.

Le Manuel PPP de l'OIE

www.oie.int/publicprivatepartnerships/ManuelPPPOIE

(disponible en français, en anglais et en espagnol)



The OIE PPP Handbook:
Guidelines for Public-Private Partnerships
in the veterinary domain

VETERINARY DOMAIN
PPP
PUBLIC PRIVATE PARTNERSHIPS

oie WORLD ORGANISATION FOR ANIMAL HEALTH
Protecting animals, preserving our future

In collaboration with **cirad**

Supported by a grant from **BILL & MELINDA GATES foundation**

oie WORLD ORGANISATION FOR ANIMAL HEALTH
Protecting animals, preserving our future

Le cours en ligne sur les PPP de l'OIE

Libre d'accès via <https://elearning-ppp.oie.int>

Développé en collaboration avec



Partenariats Public-Privé dans le domaine vétérinaire: cours introductif (FR)

Accueil / Cours / Public-Private Partnerships / Cours introductif PPP / Matériel de cours / Partie 1: Une stratégie gagnant-gagnant

Partie 1: Une stratégie gagnant-gagnant



8 of 18

Qu'est-ce qu'un partenariat public-privé?

Le Manuel PPP de l'OIE définit ainsi les PPP:

“ une **approche conjointe** selon laquelle les secteurs public et privé **conviennent de responsabilités** et **partagent ressources et risques** pour atteindre des **objectifs communs** qui génèrent des bénéfices **de manière durable**. ”

Home icon | Glossaire | Partie 1: Les PPP - une stratégie gagnant-gagnant | Previous/Next navigation icons

L'atelier régional sur les PPP dans le domaine vétérinaire

- **Pourquoi?** Pour vous aider à défendre, développer et mettre en œuvre des PPP dans votre pays

- **Comment?** 3 séances de travail de groupe:
 - Besoins, bénéfices et impacts des PPP
 - Partenaires et parties prenantes, gouvernance et ressources des PPP
 - Développement et évaluation d'un cas d'étude PPP

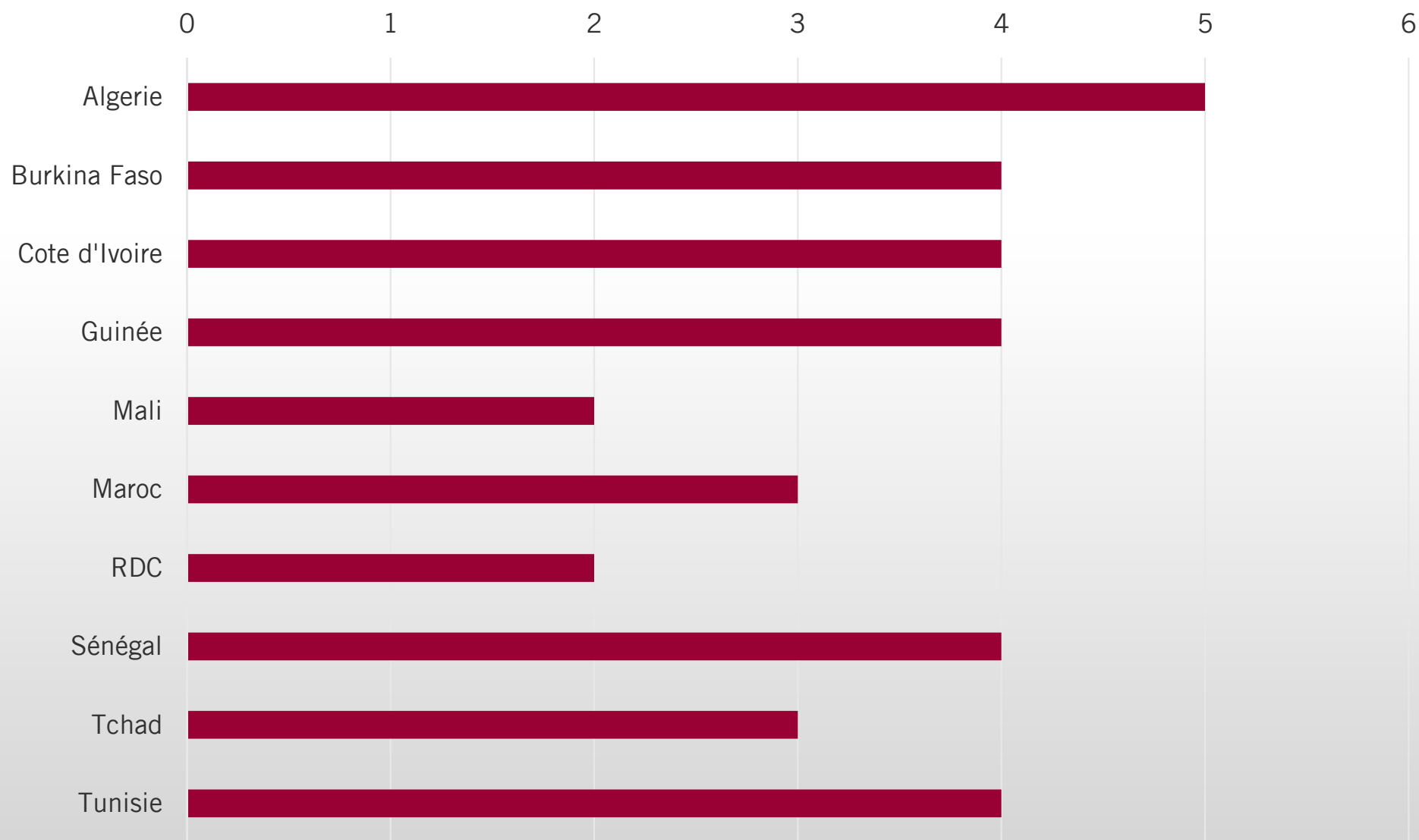
- **Qui?**
 - Environ 5 participants de chacun des 10 pays invités, publics et privés
 - Experts et représentants d'entités régionales et globales
 - Facilitateurs: Marisa Peyre (CIRAD), Mariline Poupaud (CIRAD – Etudiant PhD), Patrick Bastiaensen (OIE), Isabelle Dieuzy-Labaye (OIE)
 - Collègues de la RSR de l'OIE à Tunis: Rachid Bouguedour, Alessandro Ripani et Inès Guitouni

- **Modalités?** Esprit d'engagement, d'ouverture, d'innovation



Attentes des participants

Tous les pays ont répondu

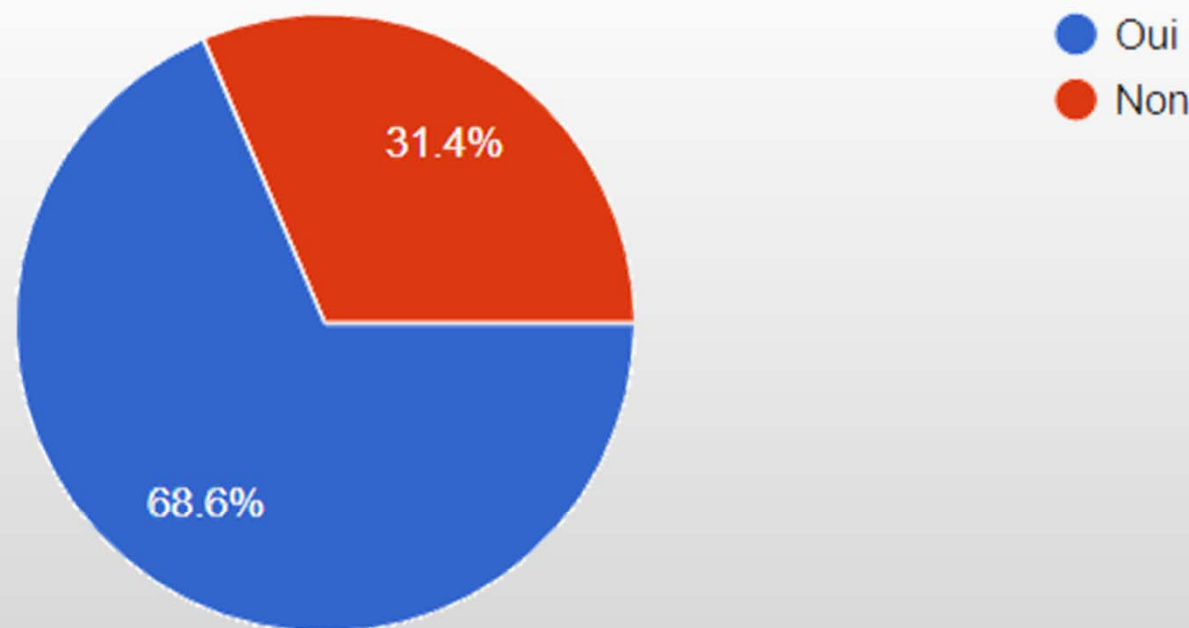


Ce que vous nous avez confié

(réponses au sondage pré-atelier)

2. Avez vous connaissance de PPP(s) réussi(s) dans le domaine vétérinaire dans votre pays ?

35 responses

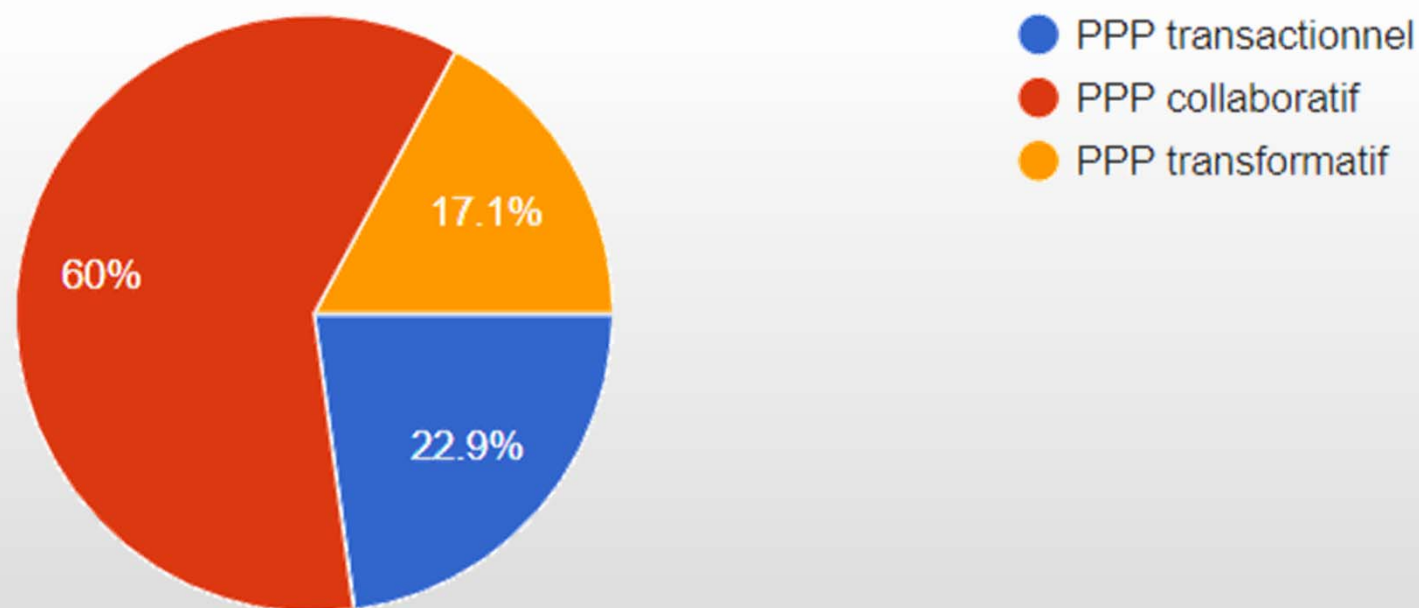


Ce que vous nous avez confié

(réponses au sondage pré-atelier)

4. Quel type de PPP vous intéresse le plus ? (une seule réponse)

35 responses

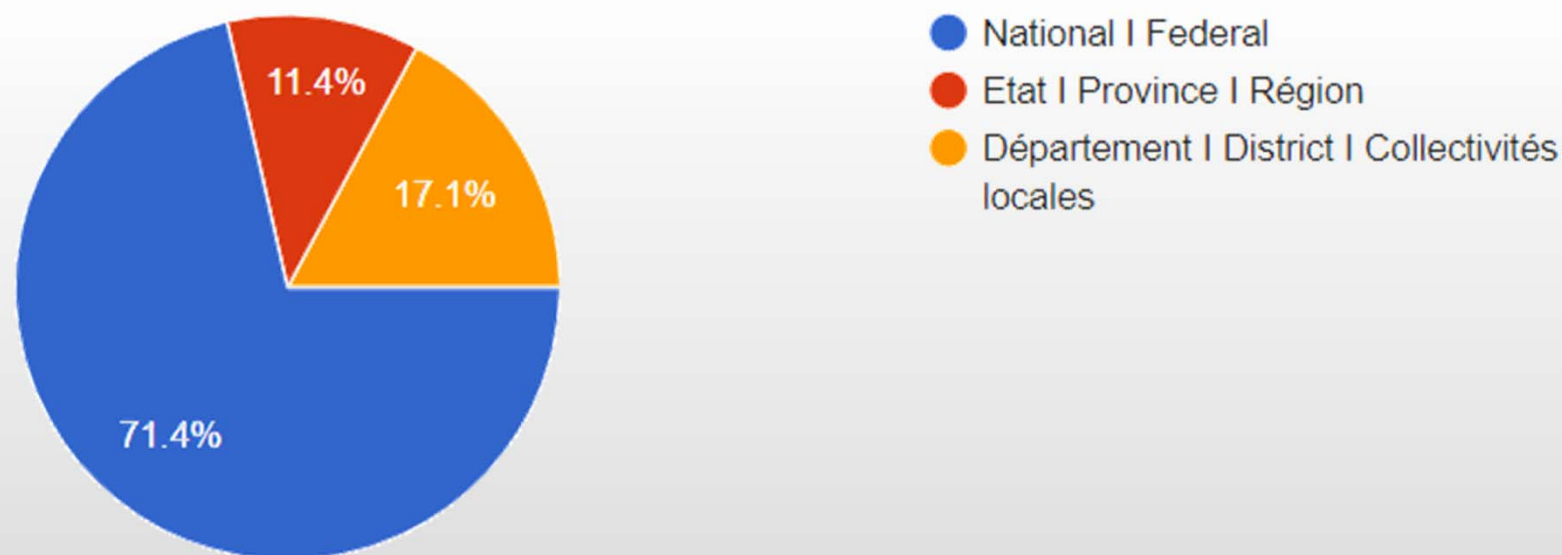


Ce que vous nous avez confié

(réponses au sondage pré-atelier)

5. Quel est (ou devrait être) le niveau de mise en oeuvre préférentiel de PPP(s) qui vous intéresse le plus ? (une seule réponse)

35 responses





Marisa Peyre

Chercheuse en santé animale et socio-économie et
Adjointe à la direction de l'unité ASTRE Deputy Director
(Animal, Santé, Territoires, Risques et Ecosystèmes) du CIRAD,
Montpellier, France

Développement d'un outil d'analyse de la qualité des PPP dans le domaine vétérinaire

Atelier Régional sur les Partenariats Public – Privé dans le
Domaine Vétérinaire
Tunis, Tunisie

Afrique (Français)

11 - 12 septembre 2019

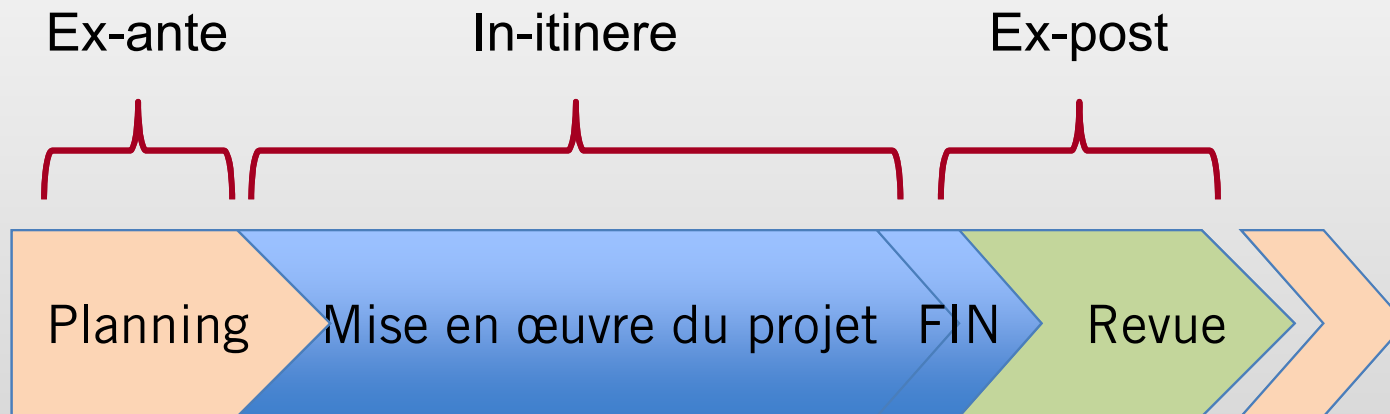


Pourquoi évaluer les PPP?

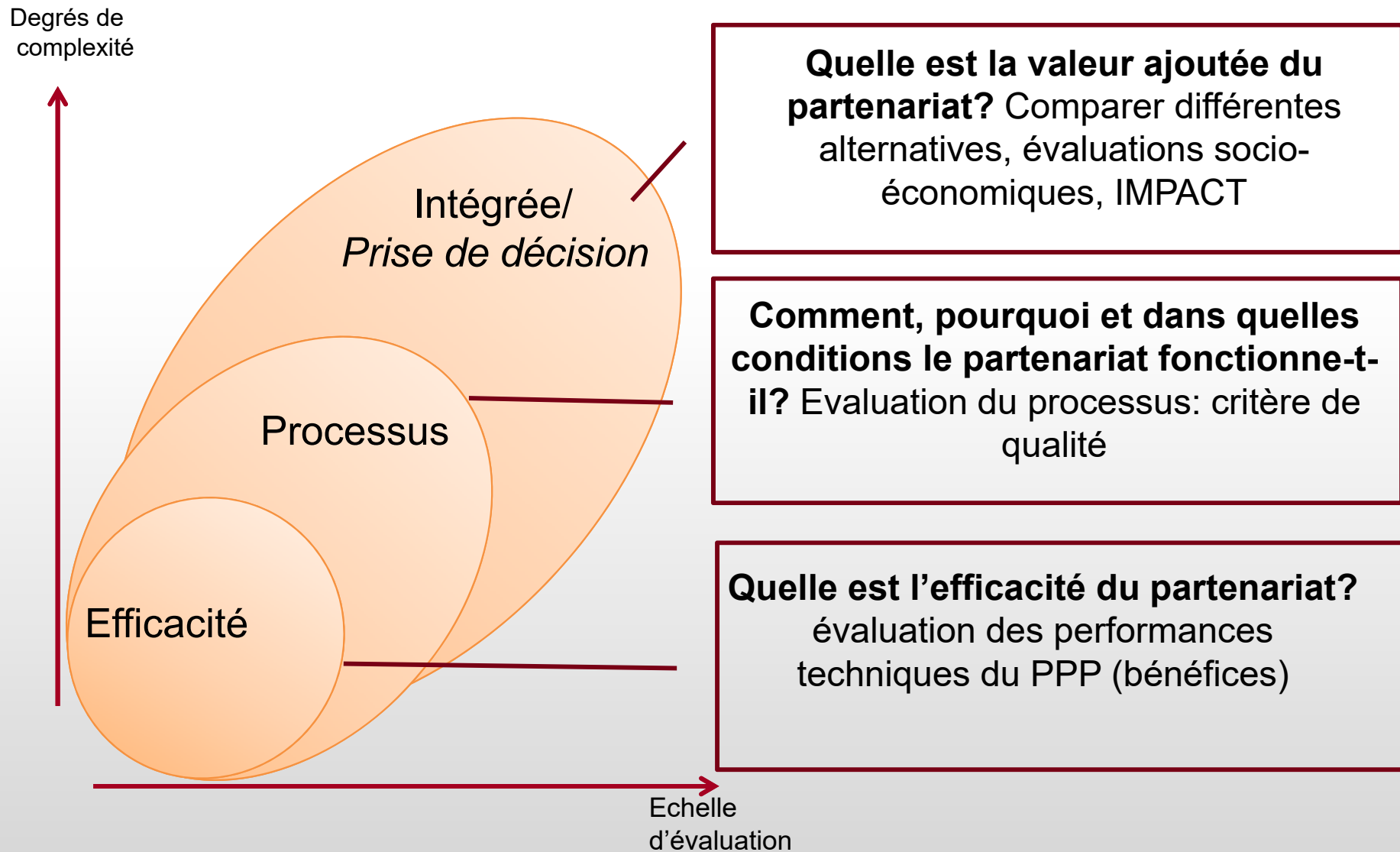
- Pour planifier, pour redéfinir les stratégies
- Pour être sûr d'atteindre les objectifs
- Pour prendre les actions correctives **adaptées**
- Pour faire des **changements**
- Pour prouver la qualité des données générées
- Pour assurer l'efficacité des actions
- Pour **documenter** des demandes de financement
- Pour assurer la **confiance**
- Pour **optimiser** les ressources

Quand évaluer?

- Ex-ante } Informative= améliorer une proposition, un protocole
- In-itinere } Corrective= ajuster la mise en œuvre pour améliorer les performances
- Ex-post } Conclusive= tirer des leçons d'une action finalisée



Les différentes échelles d'évaluation



Comment évaluer les PPP?

■ Bénéfices



Exemple de cas n°1 (détaillé dans l'annexe 4) : Mali

<http://www.oie.int/publicprivatepartnerships>



Depuis plus de 20 ans, le Mali a établi un Mandat sanitaire qui autorise les vétérinaires privés à effectuer des activités qui leur sont déléguées par les Services vétérinaires, telles les vaccinations contre la PPR (Peste des petits ruminants) ou la PPCB (péripneumonie contagieuse bovine). En 2016, 544 professionnels (comprenant 157 vétérinaires privés mandatés et leurs équipes) ont travaillé de concert avec 362 vétérinaires publics, améliorant ainsi la couverture vaccinale du bétail et contribuant à une amélioration de la santé animale et de la sécurité des denrées alimentaires. Ceci est d'une importance capitale dans un pays où le bétail constitue le principal moyen de subsistance pour plus de 30 % de la population.



Services vétérinaires



Vétérinaires privés

Depuis
20
ans

Mandat
sanitaire



PPR ou
PPCB

— en 2016

362
vétérinaires
publics

544
professionnels
privés mandatés

Comment évaluer les PPP?

■ IMPACTS

- ECONOMIE nationale plus forte
- Amélioration de la CONFIANCE
- Réduction du RISQUE Commercial
- Amélioration de la SANTE
- Amélioration SOCIETALE



a. Une ECONOMIE nationale plus forte : grâce à l'impact positif qu'aura une amélioration de la santé animale et des autres activités dans le domaine vétérinaire sur la productivité du bétail, sur les moyens de subsistance des populations rurales ou sur la compétitivité du secteur sur le marché intérieur et à l'exportation.



b. Une plus grande CONFIANCE dans le gouvernement et dans ses partenaires privés : fournir, dans le cadre d'un PPP, des services et autres activités de grande qualité permet d'améliorer la réputation et la confiance que portent les utilisateurs finaux aux fournisseurs (publics comme privés) de ces services. Les parties prenantes, y compris les utilisateurs finaux de services améliorés, seront favorables aux politiques et à l'approche du gouvernement, notamment quant au recours aux PPP. L'élaboration conjointe de politiques de santé et de bien-être des animaux, telles que les programmes de lutte contre les maladies ou celles permettant les exportations, conduiront à un soutien plus large des parties prenantes ;



c. Un risque COMMERCIAL réduit et des opportunités accrues (ou un environnement propice) pour les approches innovantes et les solutions durables du secteur privé : relations de travail positives avec le secteur public au niveau national et local. Influence et droit de regard sur le processus d'élaboration des politiques du gouvernement, aboutissant à des politiques plus propices au secteur privé et à la capacité d'aligner les stratégies commerciales sur les priorités de travail du gouvernement. Accès des partenaires privés aux contrats gouvernementaux et revenus supplémentaires.



d. Amélioration de la SANTE publique : de meilleurs services vétérinaires réduiront les risques de zoonoses et augmenteront la sécurité alimentaire en permettant aux communautés les plus pauvres d'accéder à des protéines à un prix abordable.



e. Traitement de questions d'ordre SOCIÉTAL : l'élevage constitue un atout majeur ; il représente une part importante des moyens de subsistance de communautés défavorisées et est souvent sous la responsabilité de femmes ou de jeunes ; les revenus supplémentaires obtenus grâce à une meilleure santé animale contribueront directement à la réduction des inégalités homme-femme et à l'amélioration des vies et de l'accès à l'éducation des populations les plus pauvres.

Comment évaluer les PPP?

■ Analyse de la qualité du processus de partenariat



- Questionnaire
- 7 parties (77 questions)
 1. Besoins/bénéfices
 2. Type/Partenaires/
Gouvernance
 3. Ressources
 4. Gestion/Responsabilités
 5. Engagements
 6. Contexte/Obstacles
 7. Evaluation

PARTIE I- Étude des besoins d'un PPP et des bénéfices et impacts espérés.

Objectif(s) commun(s) (1.1)	
Quel(s) objectif(s) commun(s) doit (doivent) être atteint(s) avec ce PPP ?	
Pertinence de l'objectif commun par rapport au contexte (1.3)	
Le contexte épidémiologique est-il connu ? L'objectif commun est-il pertinent dans ce contexte ?	Oui / Non
Le contexte politique est-il connu ? L'objectif commun est-il pertinent dans ce contexte ?	Oui / Non
Le contexte social est-il connu ? L'objectif commun est-il pertinent dans ce contexte ?	Oui / Non
Positionnement des acteurs par rapport à cet objectif commun (1.4)	
Est-ce que chaque acteur est conscient de l'objectif commun ?	Oui / Non
Tous les acteurs sont-ils satisfaits de cet objectif commun, est-il en accord avec leurs <u>propres</u> valeurs ?	Oui / Non
Valeur ajoutée du partenariat (1.5)	
L'objectif commun peut-il être atteint avec un seul type d'acteurs (public ou privé) ?	Oui / Non
Quelle est la valeur ajoutée de ce partenariat pour atteindre l'objectif ?	










Comment évaluer les PPP?

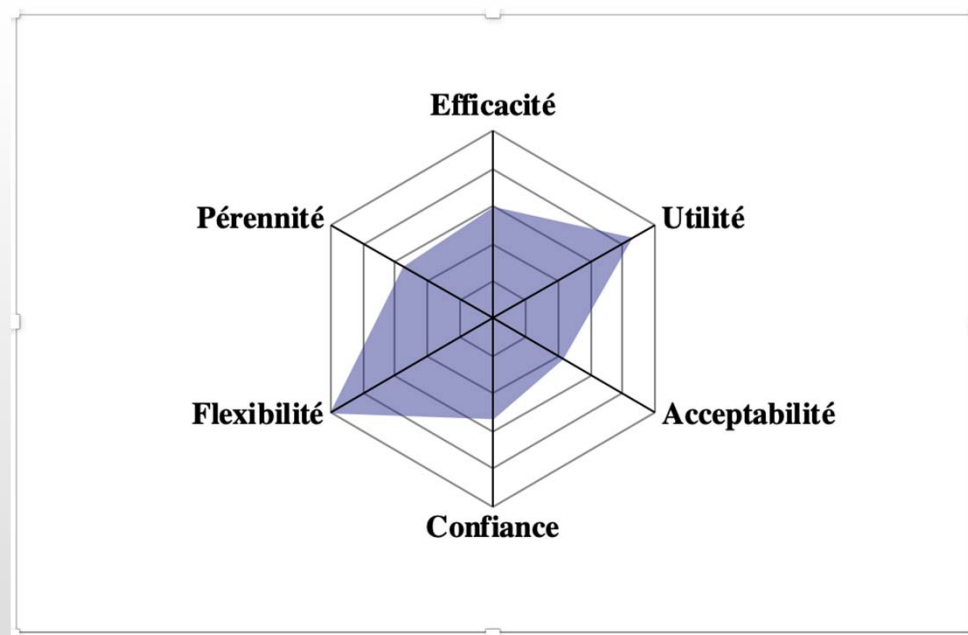
- Analyse de la qualité du processus de partenariat
 - Outil d'analyse: notation des critères de qualité

Outil d'analyse de la qualité PPP		
Nom du PPP : TEST		
		
Sections & questions (43 critères)	Notation (0 à 3)	Commentaires
Section 1 : Objectif(s) commun(s)		
1.1 Objectif(s) commun(s)	3	
1.2 Formalisation de l'objectif commun	1	les objectifs sont bien définis mais non formalisés
1.3 Pertinence de l'objectif commun par rapport au contexte	3	
1.4 Positionnement des acteurs face à cet objectif	2	Certains acteurs ne sont pas conscients de cet objectif
1.5 Valeur ajoutée du partenariat	3	
Total	12	
On	15	
Commentaires / recommandations principales		

Comment évaluer les PPP?

- Analyse de la qualité du processus de partenariat
 - Outil d'analyse: résultats

Outil d'analyse de la qualité PPP		
Forces et Faiblesses du PPP		
Nom du PPP : TEST		
Elements critiques		
Section 1 : Objectif(s) commun		80%
Section 2 : Intérêt spécifiques / Bénéfices et risques / Contraintes Specific interest / benefits & risks/constraints		56%
Section 3 : Gouvernance et cadre légal		56%
Section 4 : Management et Responsabilités		38%
Section 5 : Contexte Externe		42%
Section 6 : Compétences / Formation		73%
Section 7 : Communication / Transparence		50%
Section 8 : Collaboration		44%
Section 9 : Evaluation		0%



Besoins futurs pour exploiter au mieux les PPP dans le domaine vétérinaire

- Ce que l'OIE peut faire
- Ce que les partenaires publics peuvent faire
- Ce que les entités privées peuvent faire

Retour d'information sur l'atelier

- Que garder?
- Que changer?
- Messages-clés ayant retenu votre attention?

Prochaines étapes prévues

- ✓ Ateliers PPP de l'OIE au Népal en Octobre (7 pays d'Asie du Sud), en Thaïlande en Novembre (12 pays d'Asie du Sud-Est)
- ✓ Un nouveau contact avec vous dans 6 mois pour nous aider à évaluer l'impact de cet atelier et le suivi donné aux cas d'étude PPP développés.
- ✓ De nouveaux modules de cours en ligne, reliant les PPP à des sujets spécifiques, comme le contrôle de la Fièvre Aphteuse (en partenariat avec EuFMD)

Plus des initiatives régionales ou nationales: ex. du projet HEARD en Ethiopie

Au-delà...

... d'autres activités de formation, en lien avec d'autres sujets prioritaires (aquaculture, gestion des urgences sanitaires, RAM, PPR ou PPA, etc.),
creation d'une communauté de pratique autour des PPP dans le domaine vétérinaire ...